

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le

ID : 038-213801871-20250325-DEL_576_2025-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 10 mars 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 17

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, M. SOUCHON Rémy, M. LEQUIN-SOUCHON Laurent

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (3)

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme FERRARA Sandrine.

M. REBIFFÉ Guillaume a donné pouvoir à M. GANDAIS Cédric.

Mme BENELLE Annie a donné pouvoir à M. SOUCHON Rémy.

Absents : (2)

Mme LELONG Isabelle, M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme GLÉNAT Anne

DÉLIBÉRATION N° 576-2025 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DE LA COMMUNE

M. Le Maire donne la parole à Mme Florence ARDOIN, 3^{ème} adjointe, qui rappelle au Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable du Trésor Public en vertu de la règle de la séparation de fonction ordonnateur/comptable.

Le compte de gestion est l'enregistrement, en partie double, des opérations ordonnancées par M. Le Maire ainsi que l'établissement du bilan présentant le patrimoine de la commune.

M. Le Maire informe que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par Mme la responsable du Service de Gestion Comptable de Vif et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant les résultats budgétaires et de gestion de l'exercice 2024 et l'extrait du compte de gestion produit en annexe de la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le

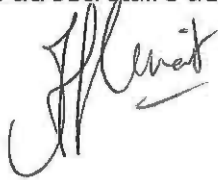
ID : 038-213801871-20250325-DEL_576_2025-BF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et
17 voix pour :

Approuve le compte de gestion pour l'exercice 2024.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance



*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 25 mars 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

